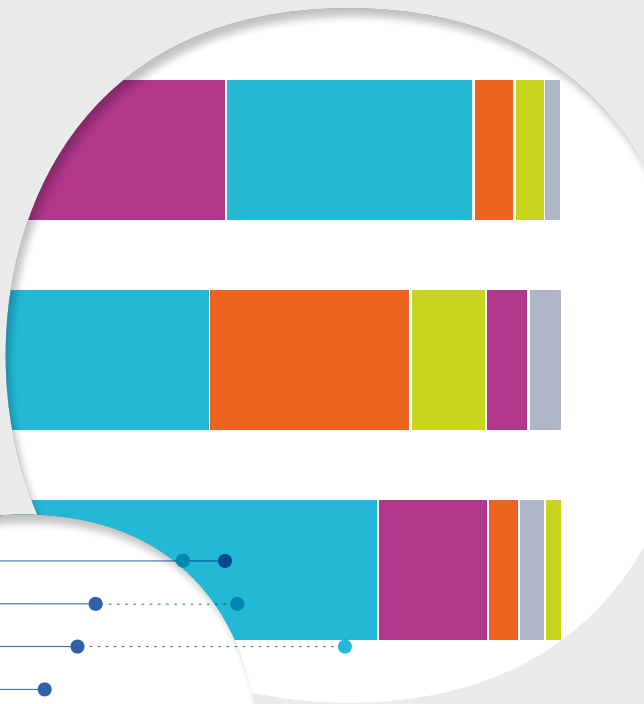


Propriété intellectuelle : Faits et chiffres de l'OMPI 2023

2023





Propriété intellectuelle : Faits et chiffres de l'OMPI 2023

La présente œuvre est publiée sous la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

L'utilisateur est libre de reproduire, distribuer, adapter, traduire et représenter ou exécuter en public la présente publication, y compris à des fins commerciales, sans autorisation expresse, pour autant que l'OMPI soit mentionnée en tant que source et que toute modification apportée au contenu original soit clairement indiquée.

Citation suggérée : Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (2023). Propriété intellectuelle : Faits et chiffres de l'OMPI 2023, Genève : OMPI. DOI : [10.34667/tind.48649](https://doi.org/10.34667/tind.48649)

Les adaptations, traductions et œuvres dérivées ne peuvent en aucun cas arborer l'emblème ou le logo officiel de l'OMPI, sauf si elles ont été approuvées et validées par l'OMPI. Pour toute demande d'autorisation, veuillez nous contacter par l'intermédiaire du site Web de l'OMPI.

Pour toute œuvre dérivée, veuillez ajouter la mention ci-après : "Le Secrétariat de l'OMPI décline toute responsabilité concernant la modification ou la traduction du contenu original."

Lorsque le contenu publié par l'OMPI comprend des images, des graphiques, des marques ou des logos appartenant à un tiers, l'utilisateur de ce contenu est seul responsable de l'obtention des droits auprès du ou des titulaires des droits.

Pour voir un exemplaire de cette licence, veuillez consulter l'adresse suivante : <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr>

Tout litige découlant de la présente licence qui ne peut pas être réglé à l'amiable sera soumis à l'arbitrage, conformément au règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) en vigueur. Toute sentence rendue à l'issue d'un arbitrage s'impose aux Parties et règle définitivement leur différend.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OMPI aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles des États membres ou du Secrétariat de l'OMPI.

La mention d'entreprises particulières ou de produits de certains fabricants n'implique pas que l'OMPI les approuve ou les recommande de préférence à d'autres entreprises ou produits analogues qui ne sont pas mentionnés.

© OMPI, 2023

Première publication : 2023

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes 18
CH-1211 Genève 20, Suisse

wipo.int

ISBN : 9789280535501 (version imprimée)

ISBN : 9789280535518 (version en ligne)

ISSN : 2788-7863 (version imprimée)

ISSN : 2788-7871 (version en ligne)



Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

Publication OMPI n° 943FR/2023

Table des matières

Introduction	5
Situation générale en ce qui concerne les demandes de titres de propriété intellectuelle et les droits de propriété intellectuelle en vigueur	7
1. Nombre total de demandes déposées dans le monde, 2022	7
2. Répartition de l'activité en matière de dépôt de demandes de titres de propriété intellectuelle par région, 2022	8
3. Droits de propriété intellectuelle en vigueur, 2022	9
Brevets et modèles d'utilité	11
4. Répartition en pourcentage du nombre total de demandes de brevet déposées auprès des cinq principaux offices, 2022	11
5. Demandes de brevet déposées auprès des 10 principaux offices, 2022	12
6. Demandes de brevet déposées auprès d'offices de certains pays à revenu faible ou intermédiaire, 2022	13
7. Demandes de brevet de résidents par rapport au PIB pour les 10 principales origines, 2022	14
8. Les trois principaux domaines technologiques pour chacune des cinq principales origines, 2019-2021	15
9. Demandes de modèle d'utilité déposées auprès des 10 principaux offices, 2022	16
10. Demandes de modèle d'utilité déposées auprès d'offices de certains pays à revenu faible ou intermédiaire, 2022	17

Marques **18**

- | | |
|--|----|
| 11. Répartition en pourcentage de l'activité des cinq principaux offices en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques, 2022 | 18 |
| 12. Nombre de classes indiquées dans les demandes déposées auprès des 10 principaux offices, 2022 | 19 |
| 13. Nombre de classes indiquées dans les demandes déposées auprès des offices de certains pays à revenu faible ou intermédiaire, 2022 | 21 |
| 14. Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques déposées par des résidents rapporté au PIB pour certaines origines, 2022 | 22 |
| 15. Les trois principaux secteurs d'activité pour chacune des cinq principales origines, 2022 | 23 |

Dessins et modèles industriels **25**

- | | |
|---|----|
| 16. Répartition en pourcentage de l'activité des cinq principaux offices en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles, 2022 | 25 |
| 17. Nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes déposées auprès des 10 principaux offices, 2022 | 26 |
| 18. Nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes déposées auprès des offices de certains pays à revenu faible ou intermédiaire, 2022 | 27 |
| 19. Nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes de résidents par rapport au PIB pour certaines origines, 2022 | 28 |
| 20. Les trois principaux secteurs d'activité pour chacune des principales origines sélectionnées, 2022 | 29 |

Indications géographiques **31**

- | | |
|---|----|
| 21. Indications géographiques en vigueur pour certaines administrations nationales et régionales, 2022 | 31 |
| 22. Répartition des indications géographiques en vigueur par source pour certaines administrations nationales et régionales, 2022 | 33 |
| 23. Indications géographiques en vigueur par catégorie de produit, 2022 | 34 |

Informations complémentaires **35**

- | | |
|-------------------------|----|
| Tableau statistique | 35 |
| Ressources statistiques | 40 |
| Glossaire | 41 |

Introduction

L'édition 2023 de la publication intitulée *Propriété intellectuelle : Faits et chiffres de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)* donne une vue d'ensemble de l'activité en matière de propriété intellectuelle fondée sur les données statistiques complètes les plus récentes. Les chiffres présentés sont tirés de l'édition 2023 de la publication plus détaillée de l'OMPI intitulée *Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle*.

La publication "*Propriété intellectuelle : Faits et chiffres*" sert d'aide-mémoire et porte sur cinq catégories de titres de propriété intellectuelle, à savoir les brevets, les modèles d'utilité, les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques. Elle est principalement axée sur les données relatives aux demandes car il s'agit du critère le plus souvent utilisé pour mesurer l'activité en matière de propriété intellectuelle. Les données relatives aux marques font état du nombre de classes, c'est-à-dire du nombre de classes indiquées dans les demandes. Cela permet une meilleure comparaison de l'activité internationale en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques dans l'ensemble des offices car dans certains ressorts juridiques, les demandes déposées peuvent indiquer plusieurs classes de produits et services alors que dans d'autres, chaque classe doit faire l'objet d'une demande distincte. De même, les données relatives aux dessins et modèles industriels font état du nombre de dessins et modèles, c'est-à-dire du nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes.

Sauf indication contraire, toutes les données se réfèrent à l'activité au cours de l'année civile 2022. La croissance s'entend de la croissance annuelle, à savoir la différence entre 2021 et 2022.

Veillez noter que les données étant complétées et actualisées en permanence, les chiffres indiqués dans cette publication peuvent différer des chiffres précédemment publiés et des données figurant sur les pages Web de l'OMPI.

Pour une étude plus détaillée des statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI ou des offices nationaux, veuillez consulter les pages suivantes du site Internet :

Statistiques de propriété intellectuelle

www.wipo.int/ipstats/fr

Indicateurs mondiaux de propriété intellectuelle

www.wipo.int/publications/fr

Coordonnées

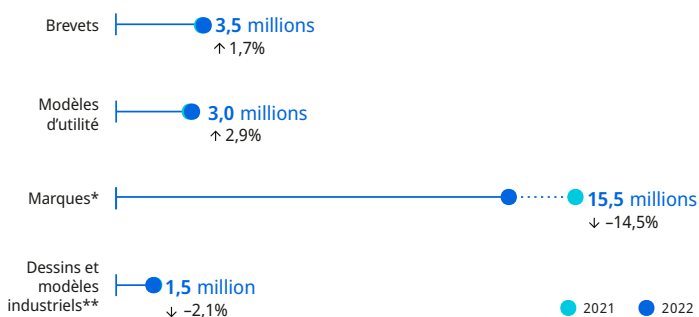
Département de l'économie et de l'analyse de données

Mél. : ipstats.mail@wipo.int

Situation générale en ce qui concerne les demandes de titres de propriété intellectuelle et les droits de propriété intellectuelle en vigueur

Contrairement aux brevets et aux modèles d'utilité, les dépôts de demandes d'enregistrement de marques et de dessins ou modèles industriels ont diminué en 2022

1. Nombre total de demandes déposées dans le monde, 2022



* renvoie au nombre de classes – nombre total de classes de produits et services indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques.

** renvoie au nombre de dessins et modèles – nombre total de dessins et modèles contenus dans les demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels.

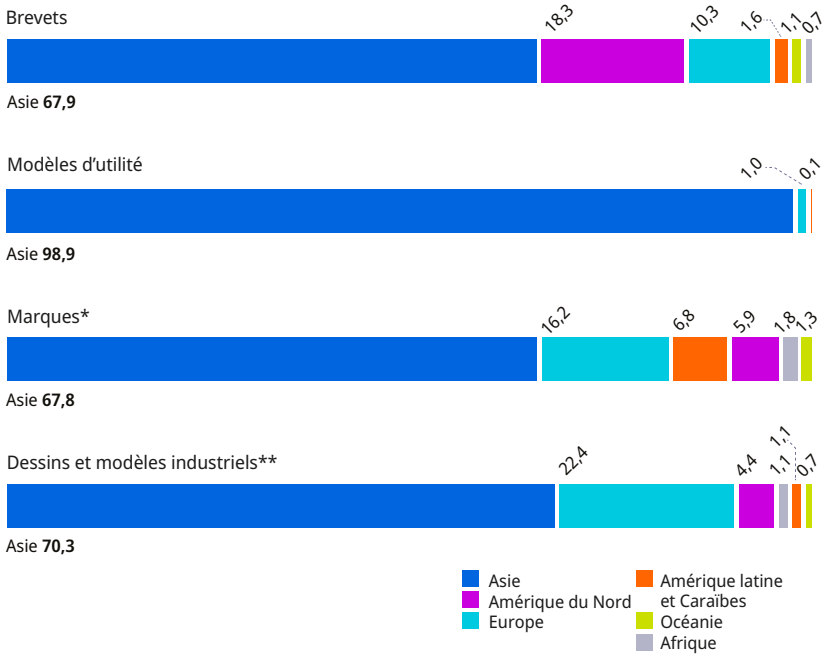
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

En 2022, les dépôts de demandes de brevet ont augmenté de 1,7% à l'échelle mondiale. En outre, les demandes de modèles d'utilité – une forme particulière de droit de brevet – ont augmenté de 2,9%. En volume, le nombre de dépôts de demandes de brevet dans le monde s'est élevé à 3,5 millions au total, les demandes de modèles d'utilité se chiffrant quant à elles à 3 millions pour l'année. À l'inverse, le nombre de dépôts de demandes d'enregistrement de marques a diminué de 14,5%, passant à 15,5 millions, tandis que

le nombre de dépôts de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels a diminué dans une moindre mesure, de 2,1%, pour s'établir à 1,5 million. Ce net recul des dépôts de demandes d'enregistrement de marques pourrait refléter un retour à la normale après la forte augmentation des demandes en 2020, au moment de l'émergence de la pandémie de COVID-19.

Les offices situés en Asie ont continué de représenter plus de deux tiers de l'activité en matière de dépôt de demandes de titres de propriété intellectuelle

2. Répartition de l'activité en matière de dépôt de demandes de titres de propriété intellectuelle par région, 2022



* renvoie au nombre de classes – nombre total de classes de produits et services indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques.

** renvoie au nombre de dessins et modèles – nombre total de dessins et modèles contenus dans les demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels.

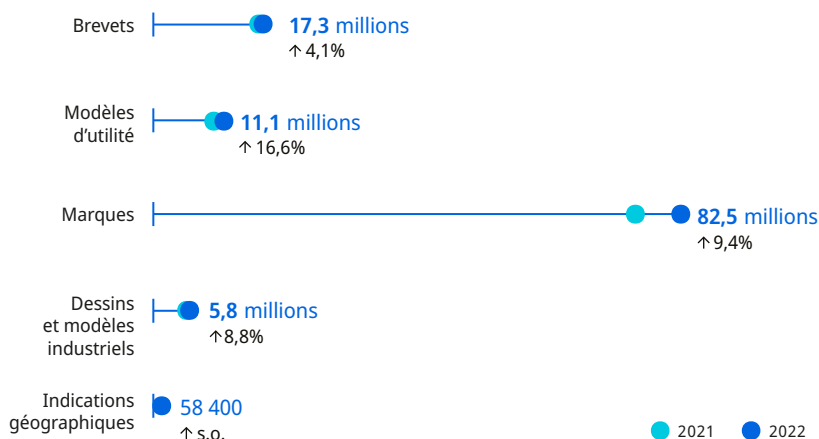
Les offices nord-américains ne procèdent pas à l'enregistrement des modèles d'utilité et ne sont donc pas comptabilisés pour cette catégorie en particulier.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

Les offices situés en Asie ont continué à recevoir plus de deux tiers de toutes les demandes de brevet, d'enregistrement de marques et de dessins et modèles industriels déposées dans le monde, et comptent pour la quasi-totalité de l'activité mondiale de dépôt des demandes d'enregistrement de modèles d'utilité. Au cours de la dernière décennie, la part de l'Asie dans le nombre total de demandes déposées dans le monde pour ces quatre titres de propriété intellectuelle a considérablement augmenté. Ainsi, la part l'Asie dans les demandes internationales de brevet déposées dans le monde a augmenté, passant de 56,1% en 2012 à un taux impressionnant de 67,9% en 2022.

À l'échelle mondiale, le nombre de brevets, de modèles d'utilité, de marques et de dessins et modèles industriels en vigueur a augmenté en 2022

3. Droits de propriété intellectuelle en vigueur, 2022



S.o. signifie que ces données ne sont pas disponibles.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

En 2022, le nombre de brevets en vigueur dans le monde a augmenté de 4,1% pour atteindre quelque 17,3 millions. Le nombre le plus élevé de brevets en vigueur a été enregistré en Chine (4,2 millions), aux États-Unis d'Amérique (3,3 millions) et au Japon (2 millions).

Le nombre total d'enregistrements de marques en vigueur en 2022 est estimé à 82,5 millions, soit une augmentation de 9,4% par rapport à 2021.

Fait impressionnant, la Chine a représenté près de 42,7 millions de ces enregistrements, devant les États-Unis d'Amérique (3,1 millions) et l'Inde (près de 2,9 millions).

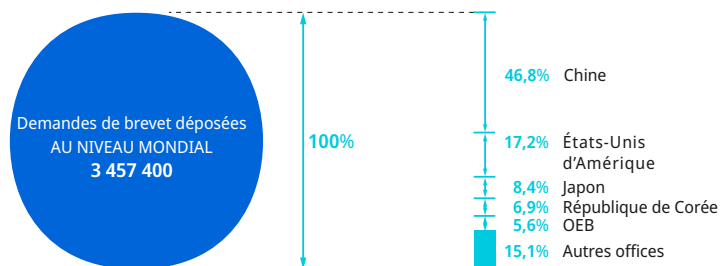
En ce qui concerne les enregistrements de dessins et modèles industriels en vigueur dans le monde, on constate une augmentation de 8,8% en 2022, ce qui porte le total à environ 5,8 millions. La Chine est restée en tête avec 2,8 millions d'enregistrements, suivie de la République de Corée (406 009) et des États-Unis d'Amérique (389 540).

Selon les données fournies par 91 administrations nationales ou régionales, on estime à 58 400 le nombre d'indications géographiques protégées en 2022. Il convient de noter que ce total recouvre inévitablement un double comptage, les indications géographiques en vigueur dans le cadre d'accords bilatéraux, plurilatéraux ou multilatéraux pouvant éventuellement être incluses à plusieurs reprises. Si l'on exclut les indications géographiques en vigueur en vertu de divers accords internationaux, on comptait environ 22 000 indications géographiques en vigueur en 2022.

Brevets et modèles d'utilité

Les cinq principaux offices ont représenté 84,9% du total mondial

4. Répartition en pourcentage du nombre total de demandes de brevet déposées auprès des cinq principaux offices, 2022



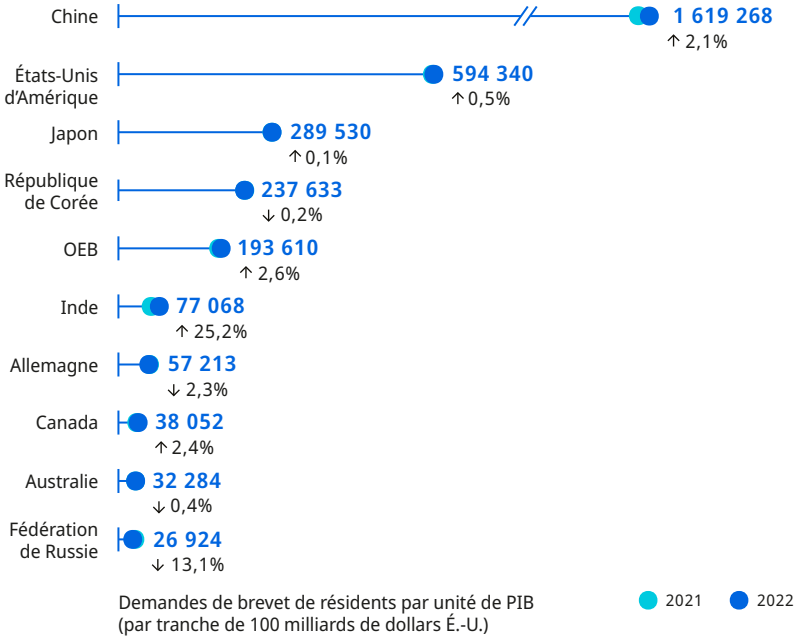
L'OEB est l'Office européen des brevets.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

Ensemble, les cinq principaux offices représentaient environ 84,9% du nombre total de demandes de brevet déposées dans le monde en 2022, à savoir 5,3 points de pourcentage de plus que leur part combinée en 2012, une décennie plus tôt. Cela est entièrement dû à une croissance sans précédent des dépôts en Chine. Ainsi, la part de la Chine dans le total mondial a augmenté, passant de 27,7% en 2012 à 46,8% en 2022. En revanche, tous les autres offices figurant parmi les cinq principaux offices ont vu leur part diminuer au cours de la même période; par exemple, la part détenue par les États-Unis d'Amérique est passée de 23% à 17,2% au cours de la dernière décennie.

L'office de la propriété intellectuelle de l'Inde a reçu 25,2% de demandes de brevet de plus en 2022 qu'en 2021

5. Demandes de brevet déposées auprès des 10 principaux offices, 2022



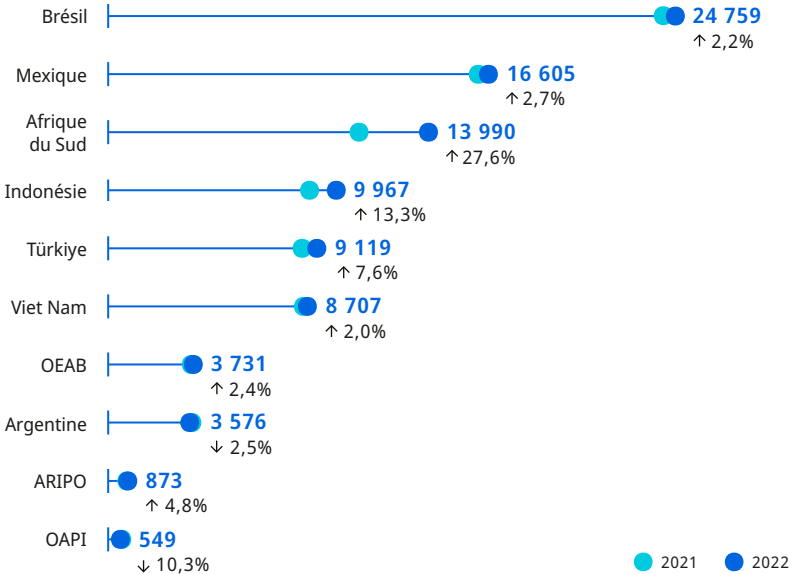
L'OEB est l'Office européen des brevets.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

Six des 10 principaux offices ont reçu en 2022 un nombre de demandes de brevet supérieur à celui reçu en 2021. La plus forte augmentation concernait l'office de la propriété intellectuelle de l'Inde, qui a reçu 25,2% de demandes de plus en 2022 qu'en 2021. Le Canada (+2,4%), la Chine (+2,1%) et l'Office européen des brevets (OEB) (+2,6%) ont également enregistré une augmentation importante en 2022. Au Canada et à l'OEB, l'augmentation des dépôts de non-résidents a été le principal moteur de la croissance globale, tandis que, en Chine et en Inde, cette croissance s'est essentiellement expliquée par l'augmentation des dépôts de résidents.

L'office de la propriété intellectuelle de l'Afrique du Sud a enregistré une hausse à deux chiffres du nombre de dépôts en 2022

6. Demandes de brevet déposées auprès d'offices de certains pays à revenu faible ou intermédiaire, 2022



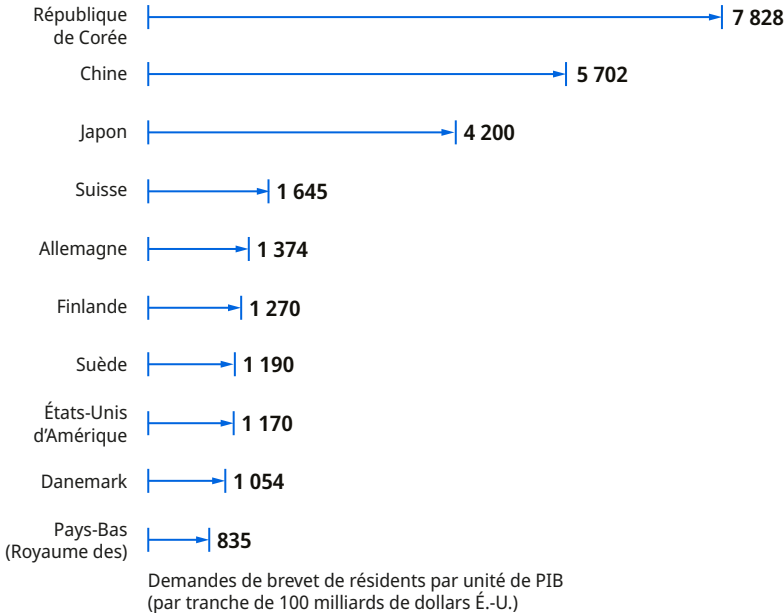
L'ARIPO est l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle, l'OAPI est l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle et l'OEAB est l'Organisation eurasienne des brevets.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

L'attention accordée à certains offices de pays à revenu faible ou intermédiaire montre que les offices du Brésil (24 759), de Mexique (16 605) et de l'Afrique du Sud (13 990) ont reçu plus de 13 000 demandes en 2022. Tous les offices de ces pays à revenu faible ou intermédiaire, à l'exception de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et de l'office de l'Argentine, ont indiqué avoir reçu davantage de demandes en 2022 qu'en 2021. Les dépôts de non-résidents ont été le principal moteur de la croissance totale dans chacun des offices où le nombre de demandes a augmenté en 2022, à l'exception de l'office de la Türkiye. En ce qui concerne le nombre de demandes de brevet reçues par chacun des offices de propriété intellectuelle (le cas échéant), voir le tableau statistique à partir de la page 35.

Les résidents de la République de Corée ont continué de déposer le plus grand nombre de demandes de brevet par unité de PIB en 2022

7. Demandes de brevet de résidents par rapport au PIB pour les 10 principales origines, 2022



Les données sur le PIB sont exprimées en dollars É.-U. à parité de pouvoir d'achat en 2017. Les 10 principales origines ont été incluses si elles avaient un PIB supérieur à 275 milliards de dollars É.-U. à parité de pouvoir d'achat et comptaient plus de 1000 demandes de brevet déposées par des résidents.

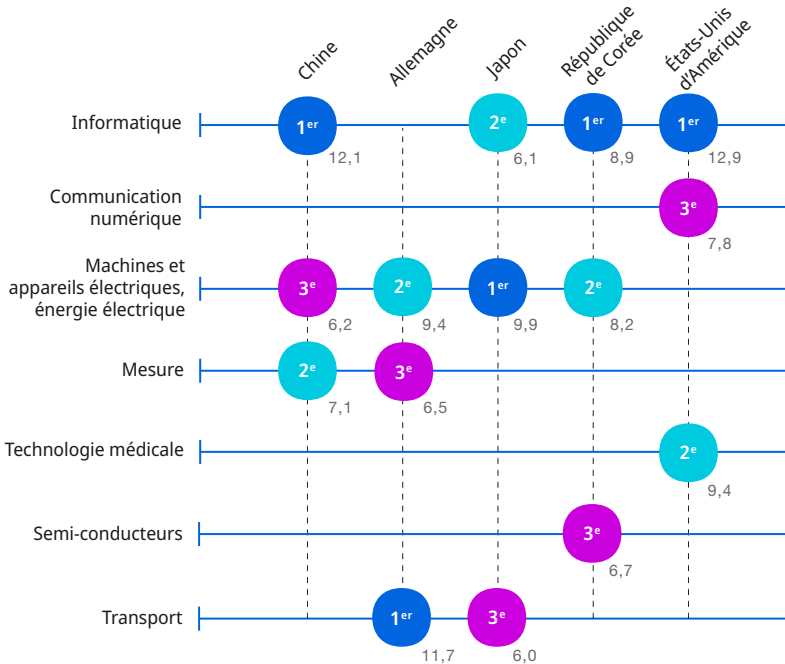
Sources : Base de données statistiques de l'OMPI et Banque mondiale, août 2023.

Avec 7828 demandes de brevet de résidents par unité de PIB (par tranche de 100 milliards de dollars É.-U.), la République de Corée a continué à déposer le plus grand nombre de demandes de brevet en 2022. Son ratio entre brevets et PIB est bien supérieur à celui de la Chine, qui occupe la deuxième place (5702). Le Japon (4200) s'est classé au troisième rang en ce qui concerne le ratio entre brevets et PIB, suivi de la Suisse (1645) et de l'Allemagne (1374). Ces cinq origines sont les pays les mieux classés depuis 2018, date à laquelle les États-Unis ont quitté la liste des cinq principales origines. La Finlande (1270), la Suède (1190), les États-Unis d'Amérique (1170), le Danemark (1054) et les

Pays-Bas (835) viennent s'y ajouter pour compléter la liste des 10 principales origines. Parmi ces principales origines, la Chine a connu une amélioration notable de son ratio entre demandes déposées par des résidents et PIB, qui est passé de 3812 en 2012 à 5702 en 2022.

Quels pays spécialisés pour telle ou telle technologie?

8. Les trois principaux domaines technologiques pour chacune des cinq principales origines, 2019-2021



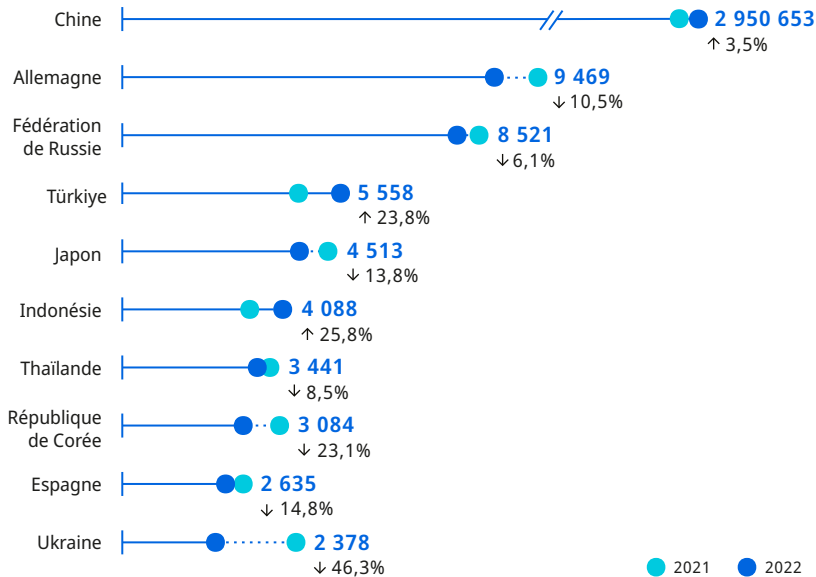
Les chiffres en gris indiquent la part en pourcentage.

Sources : Base de données statistiques de l'OMPI et Base de données PATSTAT de l'OEB, août 2023.

Parmi les cinq principales origines pour la période 2019-2021, la Chine (12,1% de toutes les demandes publiées), la République de Corée (8,9%) et les États-Unis d'Amérique (12,9%) ont déposé davantage de demandes de brevet dans le secteur de l'informatique, tandis que le Japon (9,9%) a déposé principalement dans le secteur des machines électriques et l'Allemagne (11,7%) dans celui des transports.

Les offices de propriété intellectuelle de l'Indonésie et de la Türkiye ont enregistré une croissance à deux chiffres du nombre de demandes de modèles d'utilité en 2022

9. Demandes de modèle d'utilité déposées auprès des 10 principaux offices, 2022



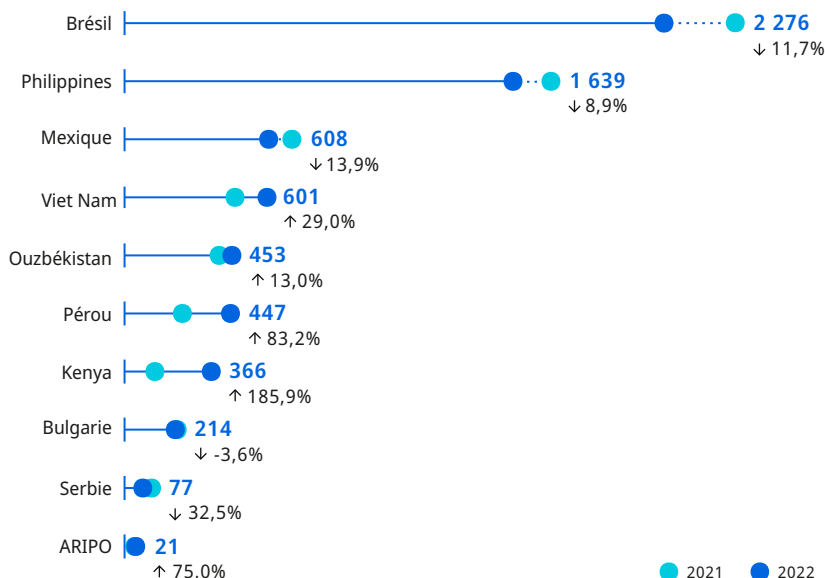
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

Un modèle d'utilité est une forme particulière de droit de brevet. Les exigences qui y sont liées sont moins strictes que pour un brevet et sa durée de protection est moins longue. Les modèles d'utilité ne sont pas protégés dans tous les pays.

Après une baisse de 2,5% en 2021, l'activité de dépôt de demandes de modèles d'utilité a rebondi en 2022, avec un taux de croissance de 2,9%, ce qui a donné un total de 3 millions de demandes. L'Office de la propriété intellectuelle de la Chine a reçu 2,95 millions de demandes en 2022, suivi de l'Allemagne (9469), de la Fédération de Russie (8521), de la Türkiye (5558) et du Japon (4513). Parmi les 10 principaux offices, l'Indonésie (+25,8%) et la Türkiye (+23,8%) sont les seuls à avoir enregistré une croissance à deux chiffres en 2022. Ces deux offices ont également enregistré une croissance à deux chiffres l'année précédente.

Le Brésil a reçu plus de 2200 demandes de modèles d'utilité en 2022

10. Demandes de modèle d'utilité déposées auprès d'offices de certains pays à revenu faible ou intermédiaire, 2022



L'ARIPO est l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle.

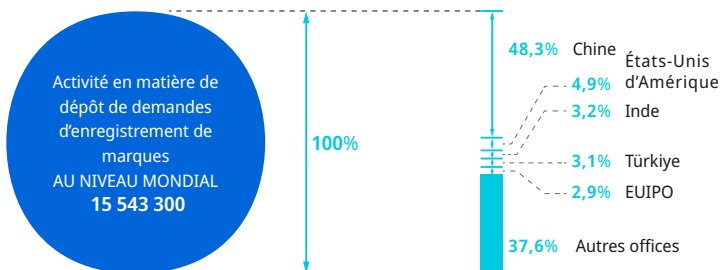
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

La figure ci-dessus indique le nombre de demandes de modèle d'utilité reçues par les offices de propriété intellectuelle de certains pays à revenu faible ou intermédiaire en 2022. Le nombre de demandes déposées auprès de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) (+75%) et des offices de propriété intellectuelle du Kenya (+185,9%) et du Pérou (+83,2%) a fortement augmenté, bien que partant d'un niveau peu élevé. En ce qui concerne le nombre de demandes de modèle d'utilité reçues par tous les autres offices de propriété intellectuelle (le cas échéant), voir le tableau statistique à partir de la page 35.

Marques

Près de 63% de l'activité mondiale en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques était concentrée dans cinq offices en 2022, alors que 43% de ces demandes seulement étaient déposées auprès des cinq principaux offices il y a 10 ans en 2012

11. Répartition en pourcentage de l'activité des cinq principaux offices en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques, 2022



L'EUIPO est l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle.

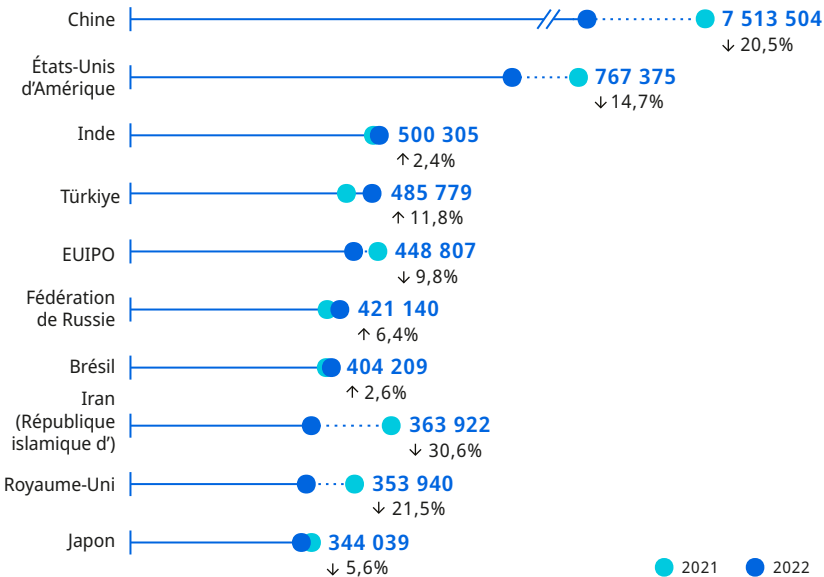
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

En 2022, les cinq principaux offices des marques ont concentré près de 63% de l'activité mondiale en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques, déterminée sur la base du nombre total de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques. Fait remarquable, l'office de la Chine (48,3%) a été à l'origine de près de la moitié des dépôts de demandes d'enregistrement de marques dans le monde,

émanant principalement de résidents chinois qui déposent leurs demandes en Chine. Parmi les quatre autres offices, aucun n'avait de part supérieure à 5% de l'activité globale de dépôt.

Parmi les 10 premiers offices, six ont enregistré une baisse des dépôts de demandes d'enregistrement de marques en 2022 par rapport à l'année précédente, les plus fortes étant enregistrées par les offices de la République islamique d'Iran (-30,6%), du Royaume-Uni (-21,5%) et de la Chine (-20,5%)

12. Nombre de classes indiquées dans les demandes déposées auprès des 10 principaux offices, 2022



L'EU IPO est l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle.

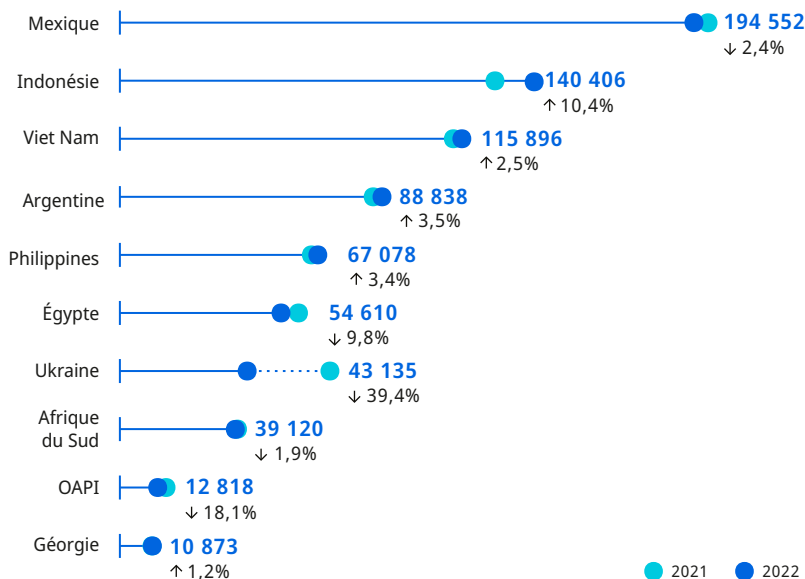
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

Six des 10 principaux offices ont enregistré une baisse du nombre de dépôts de demandes d'enregistrement de marques en 2022 par rapport à l'année précédente. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées par les offices de la République islamique d'Iran (-30,6%), du Royaume-Uni (-21,5%) et de la Chine (-20,5%), suivis des États-Unis d'Amérique (-14,7%) et de l'EU IPO (-9,8%).

L'office de la Chine comptait un peu plus de 7,5 millions de classes, suivi de l'office États-Unis d'Amérique avec 767 375 classes. Ces offices ont toujours occupé les deux premières places du classement depuis le début des années 2000. À noter que le nombre de classes de la Chine, qui représentait près du double de celui des États-Unis d'Amérique en 2008, est presque 10 fois élevé en 2022. Cette augmentation significative s'explique en grande partie par le nombre important de demandes d'enregistrement de marques déposées au niveau national par des résidents en Chine. Les trois autres offices figurant sur la liste des cinq principaux offices sont ceux de l'Inde (500 305), de la Türkiye (485 779) et de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) (448 807). La composition des 10 premiers offices en 2022 est restée inchangée par rapport à l'année précédente, avec toutefois quelques changements notables dans le classement. Le plus important d'entre eux résulte du recul considérable du nombre de dépôts de demandes d'enregistrement de marques émanant de résidents auprès de l'office de la République islamique d'Iran, qui est passé du troisième rang en 2021 au huitième rang en 2022. Le Royaume-Uni a reculé de trois rangs, passant du sixième au neuvième rang du classement. À l'inverse, la Türkiye a gagné trois places, passant du septième au quatrième rang, grâce au fait que plusieurs des principaux offices aient reculé dans le classement et à une augmentation du nombre de dépôts nationaux par des résidents.

Parmi les offices de certains pays à revenu faible ou intermédiaire, les offices du Mexique, de l'Indonésie, du Viet Nam et de l'Argentine ont enregistré des volumes de demandes d'enregistrement de marques particulièrement élevés en 2022

13. Nombre de classes indiquées dans les demandes déposées auprès des offices de certains pays à revenu faible ou intermédiaire, 2022



L'OAPI est l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle.

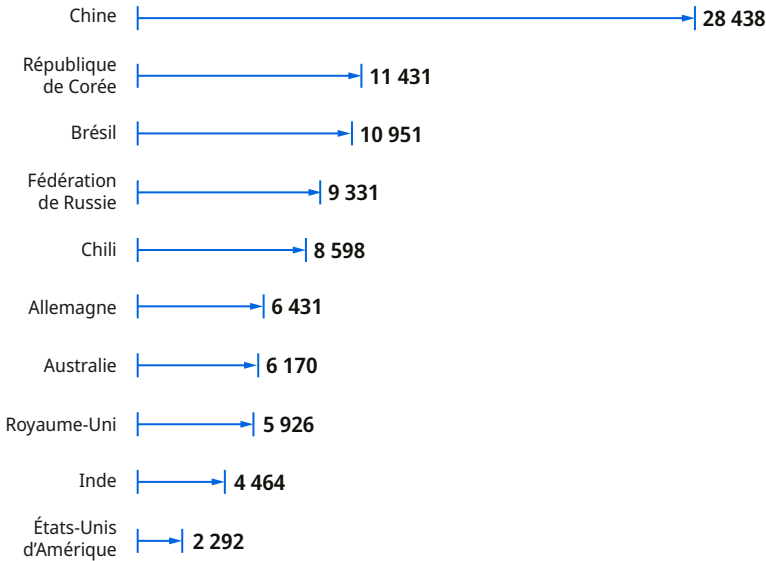
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

En 2022, neuf des 20 principaux offices de propriété intellectuelle étaient situés dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Il s'agit notamment du Mexique (194 552), de l'Indonésie (140 406), du Viet Nam (115 896) et de l'Argentine (88 838). En outre, plusieurs offices de pays à revenu faible ou intermédiaire, à savoir les Philippines (67 078), l'Égypte (54 610) et l'Ukraine (43 135), ont enregistré des volumes de demandes d'enregistrement de marques particulièrement élevés en nombre de classes. Parmi 10 offices de ces deux groupes de revenus, retenus dans ces deux groupes, le taux de croissance annuel à deux chiffres de l'office de l'Indonésie (+10,4%) est particulièrement remarquable. En revanche, des reculs de près de 10% ou plus ont été enregistrés par l'OAPI (-18,1%) et par les offices de l'Égypte (-9,8%) et de l'Ukraine (-39,4%).

La figure ci-dessus présente le nombre total de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques reçues par les offices de propriété intellectuelle de certains pays à revenu faible ou intermédiaire en 2022. En ce qui concerne le nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques pour chaque office de propriété intellectuelle (le cas échéant), voir le tableau statistique à partir de la page 35.

La Chine, la République de Corée et le Brésil sont bien classés au regard du nombre de demandes d'enregistrement de marques par unité de PIB

14. Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques déposées par des résidents rapporté au PIB pour certaines origines, 2022



Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques déposées par des résidents par tranche de 100 milliards de dollars É.-U. de PIB

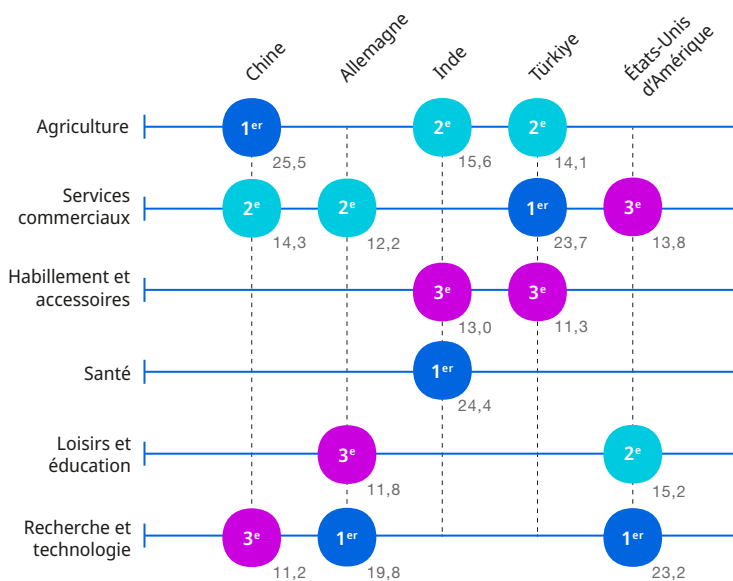
Les données sur le PIB sont exprimées en dollars É.-U. à parité de pouvoir d'achat en 2017. Les 10 origines sélectionnées ont été incluses si elles avaient un PIB supérieur à 570 milliards de dollars É.-U. à parité de pouvoir d'achat et comptaient plus de 40 000 demandes d'enregistrement de marques de résidents.

Sources : Base de données statistiques de l'OMPI et Banque mondiale, août 2023.

Le calcul du nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques par unité de 100 milliards de dollars É.-U. de PIB permet de comparer l'activité en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques dans des pays ayant des systèmes de dépôt différents (demandes monoclasses ou multiclassés) et des économies d'importance variable. Selon ce critère, de plus petits pays, comme l'Australie ou le Chili, occupent un rang plus élevé que certains grands pays pour lesquels le nombre de classes est plus élevé en termes absolus, comme l'Inde ou les États-Unis d'Amérique.

Quels secteurs d'activité ont attiré le plus grand nombre de demandes d'enregistrement de marques pour les principales origines?

15. Les trois principaux secteurs d'activité pour chacune des cinq principales origines, 2022



Les chiffres en gris indiquent la part en pourcentage.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

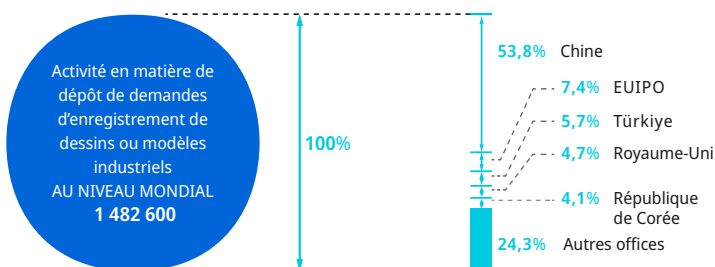
En utilisant la classification de Nice, il est possible de répartir les demandes d'enregistrement de marques en 10 secteurs d'activité. La figure ci-dessus met en exergue les trois principaux secteurs d'activité pour les cinq principales

origines affichant la plus forte activité en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques en 2022. À noter que les secteurs de la recherche et de la technologie, des loisirs et de l'éducation et des services commerciaux figurent parmi les trois secteurs attirant le volume le plus élevé de demandes d'enregistrement de marques en provenance de l'Allemagne et des États-Unis d'Amérique. Le secteur de la recherche et de la technologie était le troisième secteur pour les déposants établis en Chine. L'agriculture figurait parmi les trois principaux secteurs pour la Chine, l'Inde et la Türkiye. Outre l'Allemagne et les États-Unis d'Amérique, les services commerciaux figuraient aussi parmi les principaux secteurs pour les déposants de la Chine et de la Türkiye. La santé était un secteur de premier plan pour les déposants établis en Inde, tandis que les vêtements et accessoires constituaient le troisième secteur le plus important pour ceux établis en Inde et en Türkiye.

Dessins et modèles industriels

La Türkiye est devenue le troisième office le plus actif en ce qui concerne le nombre de dépôts de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels en 2022

16. Répartition en pourcentage de l'activité des cinq principaux offices en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles, 2022



L'EUIPO est l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

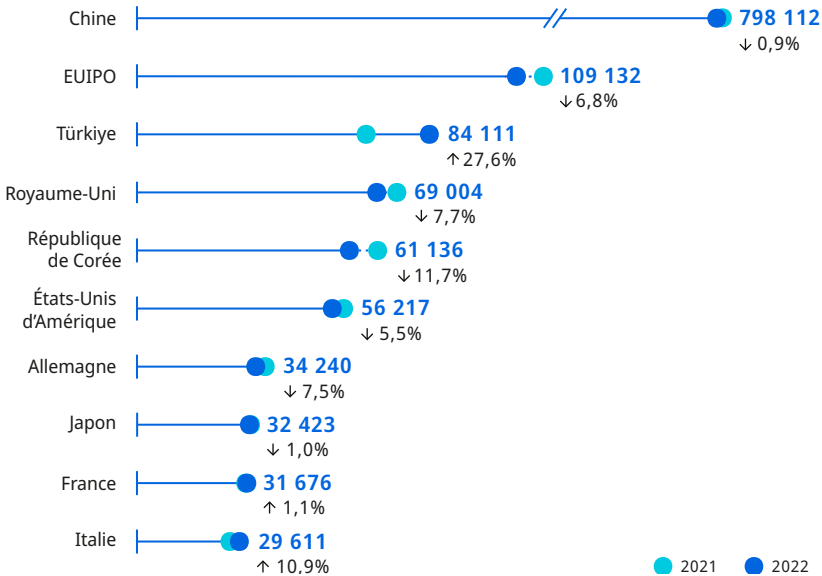
L'OMPI utilise le nombre de dessins ou modèles dans les demandes pour mesurer l'activité en matière de dépôt de demandes d'enregistrements de dessins ou modèles industriels; en d'autres termes, elle comptabilise non seulement le nombre de demandes, mais également le nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes. Le nombre de dessins et modèles est le meilleur outil pour comparer l'activité de dépôt dans l'ensemble des offices de propriété intellectuelle car certains offices autorisent plusieurs dessins ou modèles dans une seule et même demande alors que d'autres autorisent un seul dessin ou modèles.

En 2022, quelque 1,1 million de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels ont été déposées dans le monde. Quelque 1,5 million de dessins et modèles figuraient dans les demandes déposées dans le monde en 2022. Cela représente une baisse de 2,1% par rapport à 2021, la première depuis 2014.

Plus des trois quarts (75,7%) de l'activité mondiale en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels (déterminée sur la base du nombre total de dessins ou modèles contenus dans les demandes) ont été enregistrés dans les cinq principaux offices en 2022, l'office de la Chine représentant à lui seul 53,8% du total mondial. L'EUIPO (7,4%) et l'office de Türkiye (5,7%) ont reçu respectivement les deuxième et troisième parts les plus importantes de l'activité totale en matière de dépôt. L'activité en matière de dépôt a fortement augmenté à l'office de la Türkiye par rapport à 2021, lui faisant gagner deux places au classement mondial en un an.

Les offices de propriété intellectuelle de l'Italie et de la Türkiye ont enregistré une croissance à deux chiffres en 2022

17. Nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes déposées auprès des 10 principaux offices, 2022



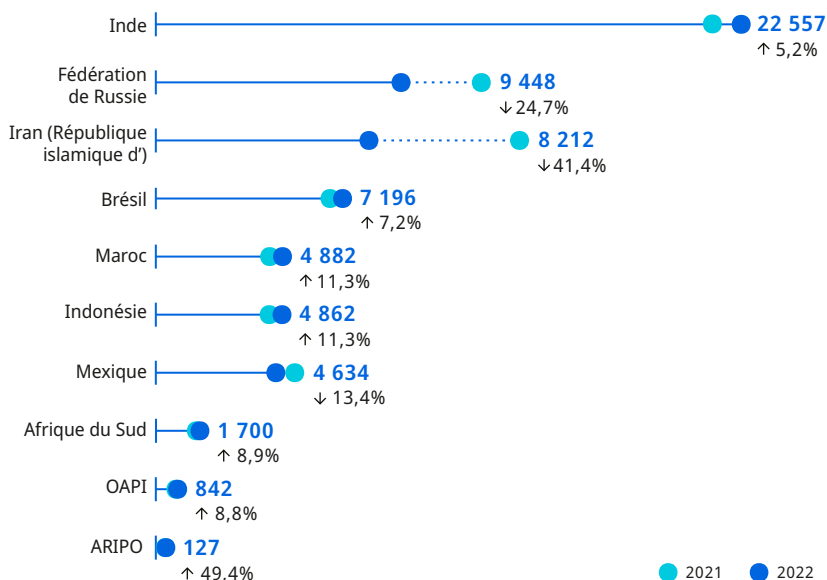
L'EUIPO est l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

Parmi les 10 principaux offices en 2022, trois seulement ont enregistré une augmentation du nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes, à savoir la Türkiye (+27,6%), l'Italie (+10,9%) et la France (+1,1%). À l'inverse, les baisses les plus importantes ont été enregistrées par les offices de la République de Corée (-11,7%), du Royaume-Uni (-7,7%) et de l'Allemagne (-7,5%).

Parmi les offices de certains pays à revenu faible ou intermédiaire, l'Indonésie et le Maroc ont enregistré une croissance à deux chiffres du nombre de dépôts

18. Nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes déposées auprès des offices de certains pays à revenu faible ou intermédiaire, 2022



L'ARIPO est l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle; l'OAPI est l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle.

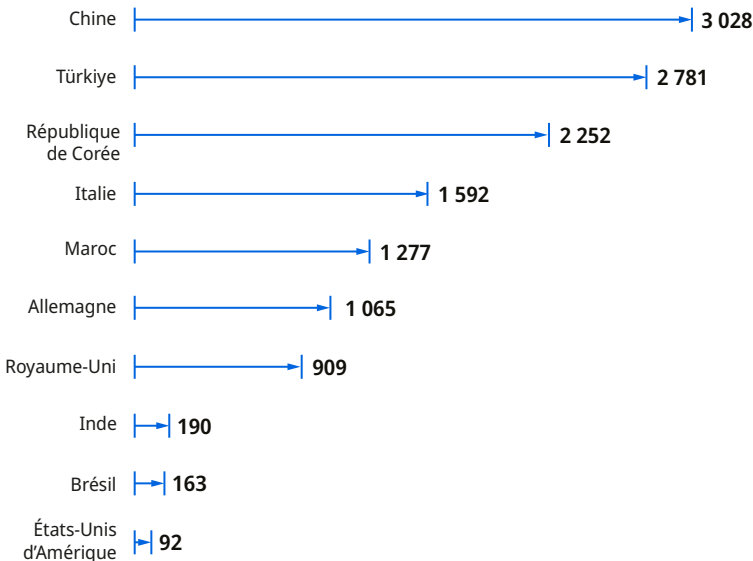
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

Parmi les offices situés dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, au-delà des 10 premiers offices et des offices sélectionnés, ceux de l'Inde, de la Fédération de Russie et de la République islamique d'Iran ont enregistré l'activité de dépôt la plus importante en 2022. Les taux de croissance annuels en 2022 ont été particulièrement élevés en ce qui concerne l'ARIPO (+49,4%), les offices de l'Indonésie (+11,3%), du Maroc (+11,3%) et de l'Afrique du Sud (+8,9%), ainsi que l'OAPI (+8,8%).

La figure ci-dessus indique le nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes déposées auprès d'offices de propriété intellectuelle de certains pays à revenu faible ou intermédiaire en 2022. En ce qui concerne le nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes déposées pour chaque office de propriété intellectuelle (le cas échéant), voir le tableau statistique à partir de la page 35.

La Chine a enregistré le plus grand nombre de dessins et modèles par unité de PIB en 2022

19. Nombre de dessins ou modèles contenus dans les demandes de résidents par rapport au PIB pour certaines origines, 2022



Nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes de résidents par tranche de 100 milliards de dollars É.-U. de PIB

Les données sur le PIB sont exprimées en dollars É.-U. à parité de pouvoir d'achat en 2017. Les origines ont été choisies à partir de la liste des principales origines en termes de nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes, et en fonction de la disponibilité des données sur le PIB.

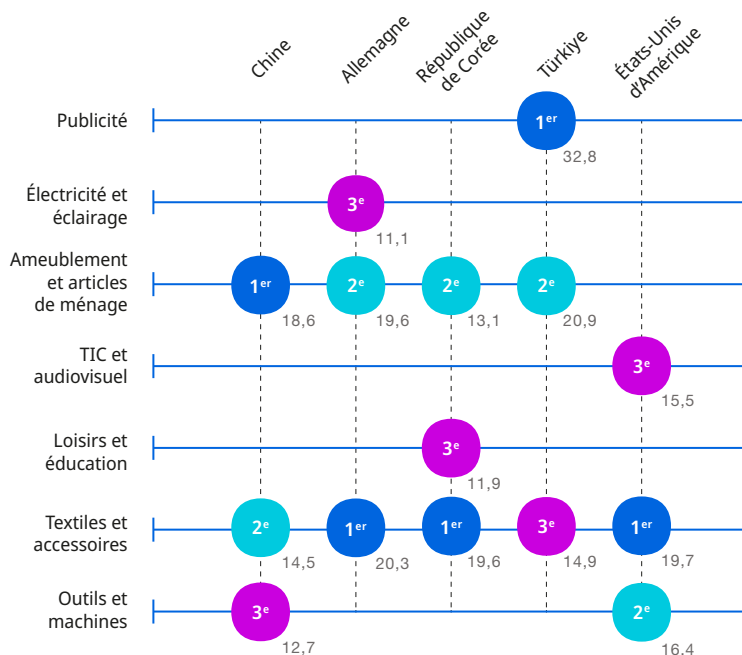
Sources : Base de données statistiques de l'OMPI et Banque mondiale, août 2023.

Le calcul du nombre de dessins ou modèles par unité de 100 milliards de dollars É.-U. de PIB nous permet de comparer l'activité en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels par les résidents de pays ayant des systèmes de dépôt différents (demandes monoclasses ou

multiclasses) et des économies d'importance variable. Sur la base de ce critère, la Chine, la Türkiye et la République de Corée ont obtenu de très bons résultats. Parmi les 10 principales origines, elles ont enregistré le nombre le plus élevé de dessins ou modèles contenus dans les demandes émanant de résidents par unité de PIB en 2022, devant la Türkiye, l'Italie et l'Allemagne.

Quels secteurs industriels ont attiré le plus grand nombre de dépôts de demandes d'enregistrement de dessins ou modèles dans certaines origines importantes?

20. Les trois principaux secteurs d'activité pour chacune des principales origines sélectionnées, 2022



Les chiffres en gris indiquent la part en pourcentage.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

Le regroupement des 32 classes de la classification de Locarno dans 12 secteurs d'activité permet d'analyser les points forts et les domaines de spécialisation des différents pays. En 2022, les secteurs représentant la plus grande part de l'activité mondiale étaient l'ameublement et les articles de ménage (17,2%),

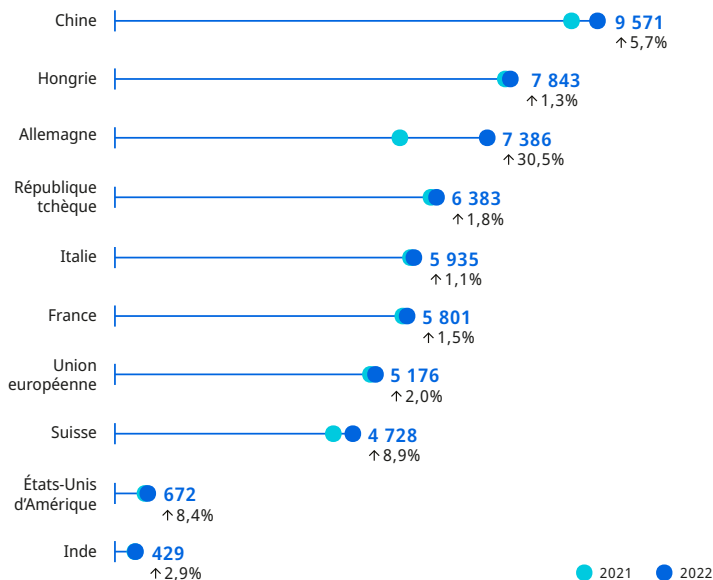
suivis par ceux ayant trait aux textiles et aux accessoires (15,6%) et aux outils et machines (12,4%).

Le secteur des textiles et des accessoires figurait parmi les trois principaux secteurs au regard du nombre de dessins et modèles pour les cinq principales origines en 2022. Le secteur de l'ameublement et des articles de ménage était l'un des trois principaux secteurs pour quatre des cinq principales origines, à l'exception des États-Unis d'Amérique. Le secteur des outils et machines figurait parmi les trois principaux secteurs pour les déposants de la Chine et des États-Unis d'Amérique. La publicité était le principal secteur pour les déposants établis en Türkiye, le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'audiovisuel se classait parmi les trois premiers pour ceux établis aux États-Unis d'Amérique, tandis que les loisirs et l'éducation figuraient parmi les trois principaux secteurs pour la République de Corée, et l'électricité et l'éclairage pour l'Allemagne.

Indications géographiques

La Chine comptait plus de 9500 indications géographiques en vigueur en 2022, dont trois quarts étaient protégés dans le cadre du système des marques

21. Indications géographiques en vigueur pour certaines administrations nationales et régionales, 2022



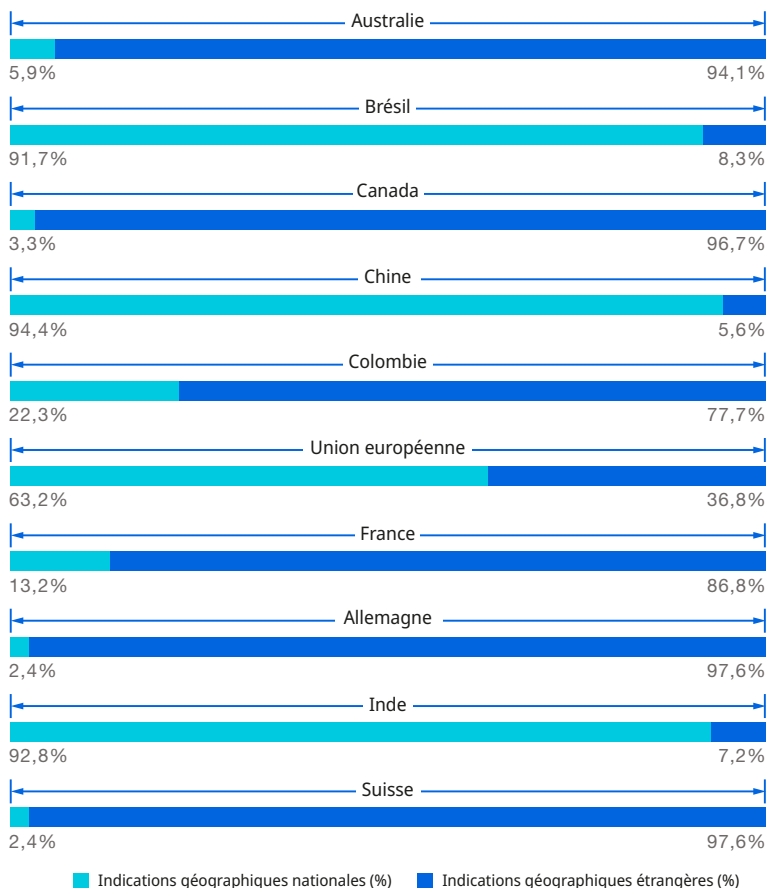
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

En 2022, la Chine (9571) comptait le plus grand nombre d'indications géographiques en vigueur sur son territoire, suivie

de la Hongrie (7843), de l'Allemagne (7386) et de la République tchèque (6383). Le classement élevé enregistré par les pays de l'Union européenne tient au fait que les 5176 indications géographiques en vigueur dans le cadre du système régional de l'Union européenne le sont dans chaque État membre. En outre, certains États membres de l'Union européenne, comme la République tchèque et la Hongrie, sont parties au système de Lisbonne; par conséquent, les indications géographiques en vigueur dans le cadre du système de Lisbonne (1039 appellations d'origine et indications géographiques, à l'exclusion des éléments nationaux et des refus) sont également comprises dans le total.

Les indications géographiques nationales représentaient la majeure partie des indications géographiques en vigueur au Brésil, en Chine et en Inde

22. Répartition des indications géographiques en vigueur par source pour certaines administrations nationales et régionales, 2022

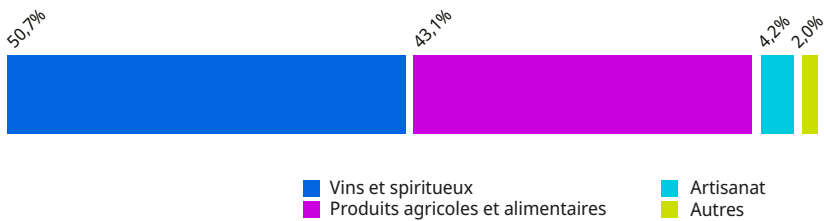


Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

Un certain nombre d'administrations ont fourni des données sur les indications géographiques ventilées par source (c'est-à-dire selon qu'il s'agit d'une indication géographique nationale ou étrangère). La part des indications géographiques nationales variait entre 2,4% en Suisse et 94,4% en Chine. Plus de 90% des indications géographiques en vigueur au Brésil (91,7%), en Chine (94,4%) et en Inde (92,8%) étaient des indications géographiques nationales, tandis que pratiquement toutes celles en vigueur au Canada (96,7%), en Allemagne (97,6%) et en Suisse (97,6%) étaient des indications géographiques étrangères.

Les vins et spiritueux représentaient la moitié des indications géographiques en vigueur à l'échelle mondiale

23. Indications géographiques en vigueur par catégorie de produit, 2022



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

Les indications géographiques en vigueur relatives aux vins et spiritueux (50,7%) représentaient environ la moitié du total mondial de 2022, suivies des indications géographiques concernant les produits agricoles et alimentaires (43,1%) et de l'artisanat (4,2%). En termes absolus, la Bosnie-Herzégovine (5416) a enregistré le plus grand nombre d'indications géographiques en vigueur pour les produits agricoles et alimentaires. S'agissant de la catégorie des vins et spiritueux, l'Union européenne (3267) comptait le plus d'indications géographiques en vigueur. La Suisse (425) et l'Inde (232) avaient chacune un nombre considérable d'indications géographiques en vigueur dans la catégorie de l'artisanat en 2022.

Informations complémentaires

Tableau statistique

Demands par office et indications géographiques en vigueur par administration nationale ou régionale, 2022

Office de propriété intellectuelle ou administration nationale ou régionale ^a	Demandes				Indications géographiques en vigueur
	Brevet	Modèle d'utilité	Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques ^b	Nombre de dessins et modèles industriels ^c	
Afrique du Sud	13 990	..	39 120	1 700	..
Albanie	21	1	8 595	407	1 051
Algérie	1 118	..	25 905	1 067	..
Allemagne	57 213	9 469	233 594	34 240	7 386
Andorre	8	..	3 018
Angola	80	..	5 180	46	..
Antigua-et-Barbuda	6	..	2 188
Arabie saoudite	5 837	..	40 287	1 508	..
Argentine	3 576	200	88 838	2 230	120
Arménie	34	84	13 358	383	3 180
Australie	32 284	262	150 711	7 860	2 069
Autriche	1 887	344	21 673	370	5 365
Azerbaïdjan	213	27	15 938	416	40
Bahreïn	489	..	14 272	88	..
Bangladesh	418	..	13 687	1 296	10
Barbade	60	..	1 282
Bélarus	342	312	16 618	559	..
Belgique	1 207	5 176
Belize	32
Bhoutan	5	..	2 193
Bolivie (État plurinational de)	226	10	8 558	89	..
Bosnie-Herzégovine	51	..	10 265	632	4 534
Botswana	13	4	4 998	92	1

Office de propriété intellectuelle ou administration nationale ou régionale ^a	Demandes				
	Brevet	Modèle d'utilité	Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques ^b	Nombre de dessins et modèles industriels ^c	Indications géographiques en vigueur
Brésil	24 759	2 276	404 209	7 196	109
Brunéi Darussalam	155	..	4 015	231	..
Bulgarie	171	214	14 035	463	5 991
Burkina Faso	898
Cabo Verde	3	..	857	..	2
Cambodge	162	6	11 528	200	64
Canada	38 052	..	153 515	8 855	850
Chili	3 136	115	60 757	506	..
Chine	1 619 268	2 950 653	7 513 504	798 112	9 571
Chine, Hong Kong RAS	20 164	579	64 266	3 286	56
Chine, Macao RAS	31	20	12 432	268	23
Colombie	3 032	182	72 641	925	157
Costa Rica	586	5	15 872	64	1 064
Côte d'Ivoire	11
Croatie	130	27	7 550	604	5 179
Cuba	6 541
Curaçao	2 713
Chypre	7	..	3 797	221	5 176
Danemark	1 227	85	7 965	328	5 176
Djibouti	7	..	408	9	..
Dominique	2	..	369
Égypte	1 914	..	54 610	2 695	..
Émirats arabes unis	2 848	9	40 344	902	..
Équateur	509	23	22 076	164	145
El Salvador	149	2	12 293	52	29
Espagne	1 318	2 635	73 711	11 113	5 176
Estonie	15	43	4 151	76	5 182
États-Unis d'Amérique	594 340	..	767 375	56 217	672
Éthiopie	64	233	2 752	66	21
Fédération de Russie	26 924	8 521	421 140	9 448	403
Finlande	1 447	235	7 867	178	5 176
France	14 746	696	278 400	31 676	5 801
Gambie	88	1	2 201	6	..
Géorgie	241	36	10 873	518	4 437
Ghana	21	17	6 169	827	..
Grèce	1 085	18	..	1 026	5 208
Grenade	17	..	331
Guatemala	289	5	12 851	56	..
Guyana	1 103
Honduras	194	2	7 765	21	53
Hongrie	501	208	9 856	235	7 843
Inde	77 068	..	500 305	22 557	429
Indonésie	9 967	4 088	140 406	4 862	121

Office de propriété intellectuelle ou administration nationale ou régionale ^a	Demandes				Indications géographiques en vigueur
	Brevet	Modèle d'utilité	Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques ^b	Nombre de dessins et modèles industriels ^c	
Iran (République islamique d')	8 681	..	363 922	8 212	590
Iraq	2 891
Irlande	89	117	7 081	106	5 176
Islande	39	..	10 614
Israël	10 073	..	24 684	2 025	931
Italie	9 221	1 826	97 882	29 611	5 935
Jamaïque	19	218	4
Japon	289 530	4 513	344 039	32 423	..
Jordanie	350	..	7 942	123	6
Kazakhstan	838	..	30 437	192	36
Kenya	417	366	13 020	122	..
Koweït	734	..	12 673	308	..
Kirghizistan	71	7	8 203	339	..
Lettonie	112	..	4 834	129	5 176
Liechtenstein ^e	10 011	830	..
Lituanie	77	..	5 503	397	5 176
Luxembourg ^d	2 093	5 176
Macédoine du Nord	24	..	9 812	513	..
Madagascar	32	..	6 906	360	..
Malaisie	7 374	168	49 637	1 656	109
Mali	8
Malte	16	..	1 763	12	5 179
Maroc	2 913	..	32 520	4 882	..
Maurice	8	..	4 557	27	1
Mexique	16 605	608	194 552	4 634	1 304
Monaco	4	..	9 278	781	..
Mongolie	192	97	14 617	1 443	46
Monténégro	7	589	..
Mozambique	41	14	4 932	110	4
Namibie	32	4	3 726	154	..
Nigéria	1 104
Nouvelle-Zélande	7 043	..	56 091	1 736	24
Norvège	1 410	..	48 003	4 116	38
Office Benelux de la Propriété Intellectuelle	53 023	874	..
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle	448 807	109 132	..
Office européen des brevets	193 610
Oman	530	..	15 007	535	..
Organisation africaine de la propriété intellectuelle	549	..	12 818	842	..

Office de propriété intellectuelle ou administration nationale ou régionale ^a	Demandes				Indications géographiques en vigueur
	Brevet	Modèle d'utilité	Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques ^b	Nombre de dessins et modèles industriels ^c	
Organisation eurasienne des brevets	3 731	645	..
Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle	873	21	1 185	127	..
Ouganda	11	19	3 860	58	..
Ouzbékistan	674	453	20 816	255	..
Pakistan	908	..	49 923	478	6
Papouasie-Nouvelle-Guinée	32	..	717
Paraguay	371	14	24 781	83	..
Pays-Bas (Royaume des) ^d	3 772	5 176
Pérou	1 449	447	40 875	391	1 112
Philippines	4 765	1 639	67 078	1 341	..
Pologne	3 323	673	34 613	1 630	5 177
Portugal	745	96	34 185	1 051	6 174
Qatar	10 568
République arabe syrienne	139	10	12 214	517	..
République de Corée	237 633	3 084	324 801	61 136	..
République de Moldova	59	102	11 146	740	4 602
République démocratique populaire lao	61	9	..	1	8
République dominicaine	241	11	16 677	26	978
République tchèque	551	1 095	20 960	490	6 383
République-Unie de Tanzanie	62	..	4 746
Roumanie	843	49	26 160	617	5 194
Royaume-Uni	19 485	..	353 940	69 004	4 155
Rwanda	12	7	3 277	93	..
Saint-Marin	502	178	..
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1	..	567
Samoa	1 484	59	..
Sao Tomé-et-Principe	12	13	1 997
Serbie	148	77	17 369	890	1 115
Seychelles	25	..	611
Sierra Leone	2 613
Singapour	14 653	..	58 631	3 787	159
Slovaquie	203	288	11 345	352	6 215
Slovénie	246	..	5 577	373	5 176
Somalie	410
Sri Lanka	431	..	9 465	159	8
Suriname	237
Suède	2 180	..	16 361	200	5 176
Suisse	1 546	..	106 473	11 525	4 728

Office de propriété intellectuelle ou administration nationale ou régionale ^a	Demandes				
	Brevet	Modèle d'utilité	Nombre de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques ^b	Nombre de dessins et modèles industriels ^c	Indications géographiques en vigueur
Tadjikistan	3	158	..	184	..
Thaïlande	8 607	3 441	64 182	5 259	195
Tonga	448	4	..
Trinité-et-Tobago	149	..	6 604	12	1
Tunisie	366	..	11 093	1 321	..
Türkiye	9 119	5 558	485 779	84 111	1 303
Turkménistan	62	..	4 971
Tuvalu	9	..	171
Ukraine	2 760	2 378	43 135	3 825	3 124
Union européenne	5 176
Uruguay	10 905
Vanuatu	54	6	..
Venezuela (République bolivarienne du)	230	84	12 143	33	9
Viet Nam	8 707	601	115 896	3 923	2 055
Yémen	15	..	4 960	79	..
Zambie	19	..	5 151	42	..
Zimbabwe	41	..	3 913	17	..
Total mondial (estimation de 2022)	3 457 400	3 010 510	15 543 300	1 482 600	58 400^f

a. Tous les pays/territoires/organisations intergouvernementales considérés n'ont pas un office de propriété intellectuelle. De plus, certains offices ne reçoivent pas de demandes pour certains titres de propriété intellectuelle. Seuls les offices/administrations auprès desquels au moins une demande a été déposée ou une indication géographique est en vigueur sont indiqués.

b. Le nombre de classes indiquées dans les demandes correspond à la somme des classes indiquées dans les demandes reçues directement par un office et, le cas échéant, dans les désignations reçues par un office dans le cadre du système de Madrid.

c. Le nombre de dessins et modèles dans les demandes correspond à la somme des dessins et modèles contenus dans les demandes reçues directement par un office et, le cas échéant, dans les désignations reçues par un office dans le cadre du système de La Haye.

d. Ce pays ne possède pas d'office national des marques ou d'office national des dessins et modèles industriels. Toutes les demandes de protection de marques ou de dessins et modèles sont déposées auprès de l'Office Benelux de la propriété intellectuelle (OBPI) et de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO).

e. L'Institut fédéral suisse de la propriété intellectuelle agit en qualité d'office récepteur pour les demandes de brevet.

f. Le total mondial n'est pas la somme de toutes les indications géographiques en vigueur dans les administrations nationales et régionales présentées. Cette somme comprendrait le double comptage des indications géographiques en vigueur dans le cadre du système régional de l'Union européenne et du système de Lisbonne administré par l'OMPI.

.. indique zéro, non disponible ou sans objet.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, août 2023.

Ressources statistiques

Centre de données statistiques de propriété intellectuelle

Le Centre de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI est un service en ligne gratuit qui permet d'accéder aux données statistiques de l'OMPI sur les brevets, les modèles d'utilité, les marques, les dessins et modèles industriels et l'utilisation des systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye. Les utilisateurs peuvent choisir parmi un large éventail d'indicateurs et visualiser ou télécharger les données. Destiné aux spécialistes, chercheurs et responsables de l'élaboration des politiques en matière de propriété intellectuelle dans le monde entier, ce service est accessible sur la page Web de l'OMPI consacrée aux statistiques à l'adresse www.wipo.int/ipstats/fr.

Le Centre de données statistiques de propriété intellectuelle est également disponible en anglais, arabe, chinois, espagnol et russe.

Statistiques de propriété intellectuelle par pays

Venez consulter les statistiques de propriété intellectuelle par pays sur les pages Internet de l'OMPI, qui contiennent des données statistiques et des séries chronologiques plus longues sur les brevets, les modèles d'utilité, les marques et les dessins et modèles industriels. Tout comme le Centre de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, ce service est accessible sur notre page Web consacrée aux statistiques de propriété intellectuelle, à l'adresse www.wipo.int/ipstats/fr.

Les statistiques de propriété intellectuelle par pays sont également disponibles en anglais, arabe, chinois, espagnol et russe.

Brevet

Série de droits exclusifs accordés par la loi pour des inventions qui répondent aux critères de nouveauté, de non-évidence et d'application commerciale. Le brevet a une durée de validité limitée (généralement de 20 ans), pendant laquelle son titulaire peut exploiter commercialement son invention à titre exclusif. En contrepartie, le déposant est tenu de divulguer son invention au public, de manière à permettre à d'autres personnes du métier de la reproduire. Le système des brevets est conçu pour encourager l'innovation en conférant aux innovateurs des droits juridiques exclusifs pendant une période limitée, ce qui leur permet de tirer un bénéfice de leurs activités d'innovation.

Dessin ou modèle industriel

Les dessins et modèles industriels s'appliquent aux produits les plus divers de l'industrie et de l'artisanat. Ils renvoient aux aspects ornementaux ou esthétiques des objets utiles, y compris à des compositions de lignes ou de couleurs ou à des formes tridimensionnelles qui confèrent une apparence spéciale à un produit industriel ou commercial. Le titulaire d'un enregistrement de dessin ou modèle industriel dispose de droits exclusifs lui permettant de s'opposer à toute copie ou imitation non autorisée de ce dernier. La validité des dessins et modèles industriels est limitée dans le temps. La durée de protection est généralement de 15 ans dans la plupart des pays. Les législations varient cependant à cet égard, notamment celle de la Chine (qui prévoit une période de 10 ans à compter de la date de la demande).

Indication géographique

Une indication géographique est un signe identifiant un produit comme étant originaire d'une zone géographique précise et comme possédant des qualités, une réputation ou d'autres caractéristiques dues pour l'essentiel à cette origine géographique. Une indication géographique a pour fonction principale d'identifier les produits, tout en renseignant sur l'existence d'un lien entre les qualités, les caractéristiques ou la réputation d'un produit et son territoire d'origine.

Marque

Signe utilisé pour distinguer les produits ou les services d'une entreprise de ceux des autres entreprises. Une marque peut être composée de mots ou de combinaisons de mots (noms ou slogans, par exemple), de logos, de figures et d'images, de lettres, de chiffres, de sons ou, dans de rares cas, d'odeurs ou d'images animées, ou d'une combinaison de ces éléments. L'enregistrement des marques est régi par la législation et les procédures des offices nationaux

et régionaux de propriété intellectuelle et par l'OMPI. Les droits sur la marque sont limités au territoire de l'office de propriété intellectuelle qui enregistre la marque. Les marques peuvent être enregistrées par l'intermédiaire d'une demande déposée auprès de l'office national ou régional concerné, ou par le dépôt d'une demande internationale dans le cadre du système de Madrid.

Modèle d'utilité

Forme particulière de droit de brevet accordé par un État ou un pays à un inventeur ou à son cessionnaire pour une durée limitée. Les conditions de délivrance des modèles d'utilité diffèrent légèrement de celles qui s'appliquent aux brevets "classiques" (durée de protection plus courte et critères de brevetabilité moins stricts). Le terme "modèle d'utilité" englobe ce que l'on appelle dans certains pays "petits brevets", "brevets de courte durée" ou "brevets d'innovation".

Nombre de classes

Nombre de classes indiquées dans une demande ou un enregistrement de marque. Dans le cadre du système international et dans certains offices nationaux ou régionaux, un déposant peut déposer une demande d'enregistrement de marque indiquant une ou plusieurs des 45 classes de produits et de services définies dans la classification de Nice. Les offices sont dotés d'un système de dépôt de demandes multiclassées ou monoclasses. Par exemple, les offices des États-Unis d'Amérique, du Japon et de la République de Corée, ainsi que de nombreux offices européens, se sont dotés de systèmes de dépôt de demandes multiclassées. En revanche, les offices de l'Afrique du Sud, du Brésil, et du Mexique utilisent des systèmes monoclasses, ce qui oblige le déposant sollicitant la protection de sa marque à déposer une demande distincte pour chaque classe. Pour bien rendre compte des différences entre les offices quant au nombre de demandes et d'enregistrements, il est utile de comparer le nombre de classes que contiennent leurs demandes et enregistrements respectifs.

Nombre de dessins et modèles

Nombre de dessins et modèles contenus dans une demande ou un enregistrement de dessin ou modèle industriel. Le système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels permet aux déposants de faire protéger jusqu'à 100 dessins et modèles industriels pour des produits appartenant à une seule et même classe en déposant une seule demande. Certains offices nationaux ou régionaux de propriété intellectuelle autorisent ainsi les demandes à contenir plus d'un dessin ou modèle pour le même produit ou au sein de la même classe, alors que d'autres n'autorisent qu'un seul dessin ou modèle par demande. Pour bien

rendre compte des différences entre les offices quant au nombre de demandes et d'enregistrements, il est utile de comparer le nombre de dessins ou modèles que contiennent leurs demandes et enregistrements respectifs.

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Institution spécialisée du système des Nations Unies ayant pour mission de promouvoir l'innovation et la créativité aux fins du développement économique, social et culturel de tous les pays au moyen d'un système international de propriété intellectuelle équilibré et efficace. L'OMPI a été créée en 1967 avec pour mandat de promouvoir la propriété intellectuelle à travers le monde par la coopération entre États et en collaboration avec d'autres organisations internationales.

Propriété intellectuelle

Désigne les œuvres de l'esprit : inventions, œuvres littéraires et artistiques, emblèmes, noms, images et dessins utilisés dans le commerce. La propriété intellectuelle comporte deux volets : la propriété industrielle, qui comprend les brevets, les modèles d'utilité, les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques de provenance, et le droit d'auteur, qui s'applique aux œuvres littéraires, telles que les romans, les poèmes, les pièces de théâtre et les films, aux œuvres musicales, aux œuvres artistiques, telles que dessins, peintures, photographies et sculptures et aux œuvres d'architecture. Les droits connexes du droit d'auteur sont ceux des artistes interprètes ou exécutants sur leurs prestations, ceux des producteurs d'enregistrements sonores sur leurs enregistrements et ceux des organismes de radiodiffusion sur leurs émissions de radio et de télévision.

Résident

À des fins statistiques, une demande de résident renvoie à une demande déposée auprès de l'office de propriété intellectuelle de l'État ou du pays dans lequel est domicilié le déposant dont le nom figure en premier dans la demande. Par exemple, une demande déposée auprès de l'Office des brevets du Japon (JPO) par un résident du Japon est considérée comme une demande de résident du point de vue de cet office. Les demandes de résidents sont parfois appelées "demandes nationales". La reconnaissance d'un droit ou un enregistrement de résident est un titre de propriété intellectuelle délivré sur la base d'une demande de résident.

Titres de propriété intellectuelle en vigueur

Titres de propriété intellectuelle en cours de validité ou, dans le cas des marques, en usage. Pour continuer de produire ses effets, la protection de la propriété intellectuelle doit être maintenue.

La publication *“Propriété intellectuelle : Faits et chiffres de l’OMPI 2023”* présente un aperçu de l’activité annuelle dans cinq catégories de titres de propriété intellectuelle, à savoir les brevets, les modèles d’utilité, les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques.

Tiré des *“Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle 2023”*, ce guide récapitulatif utile explique les principales tendances et conclusions, illustrées tout au long par des visualisations de données intuitives.